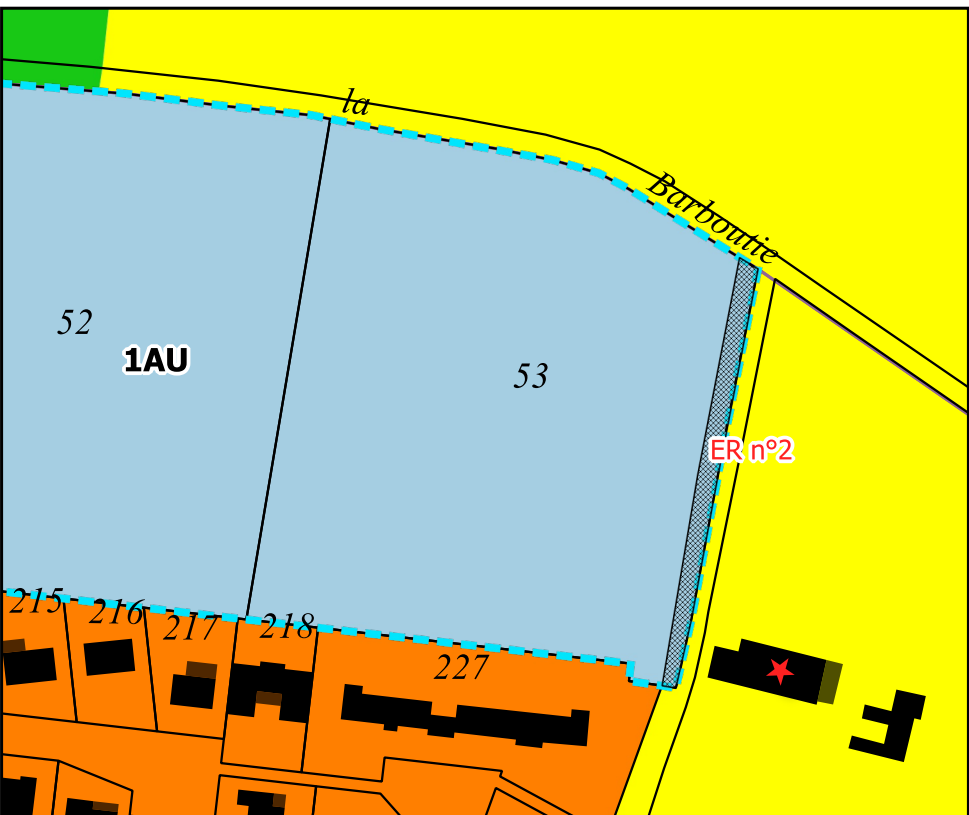
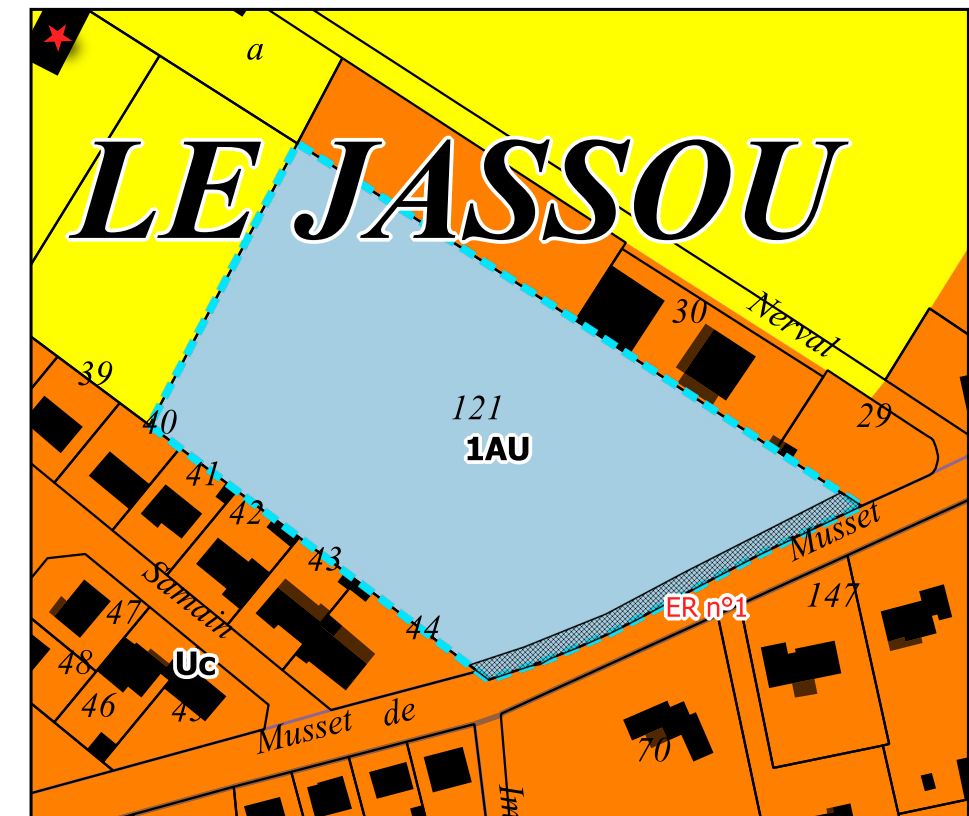
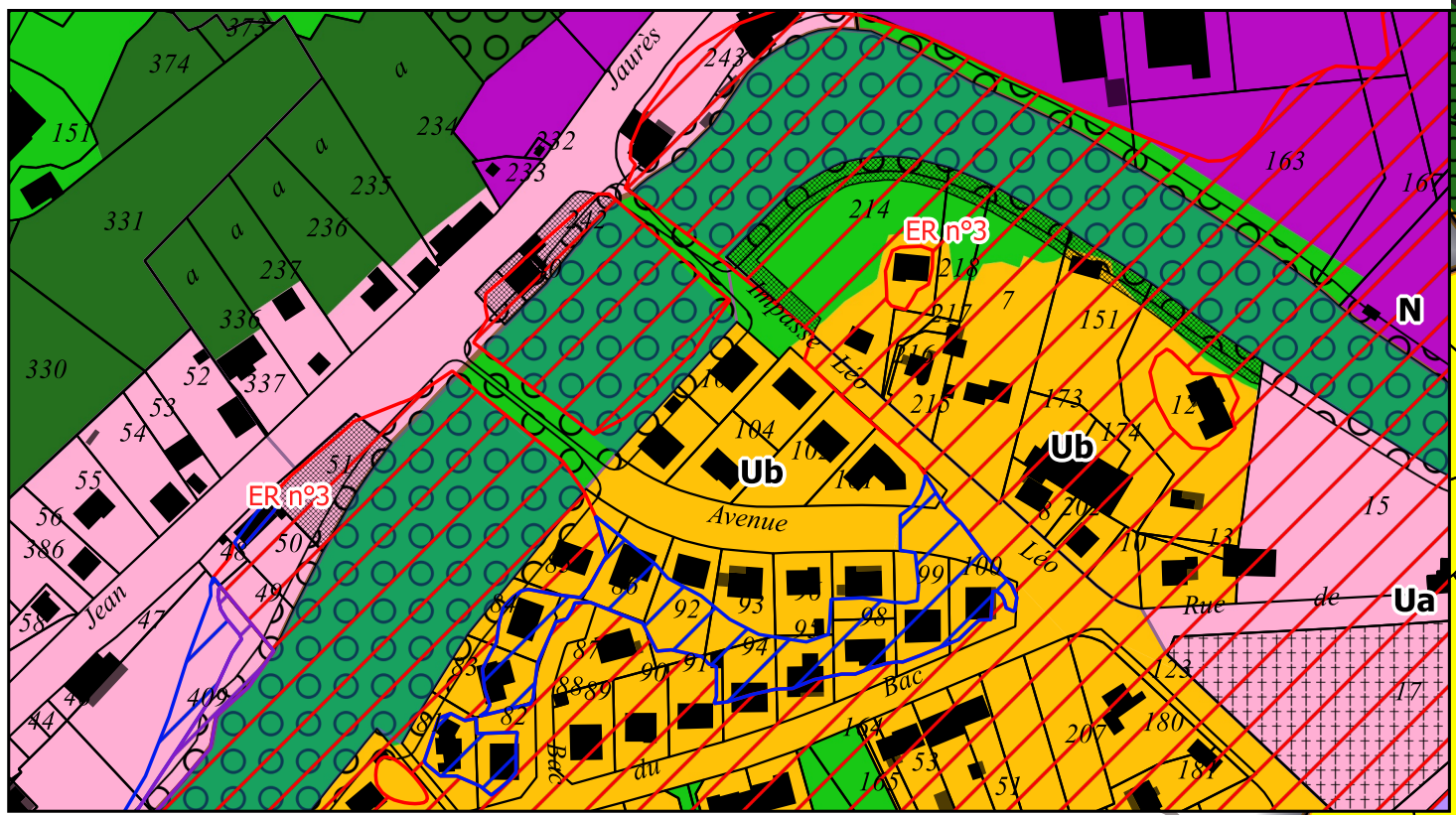
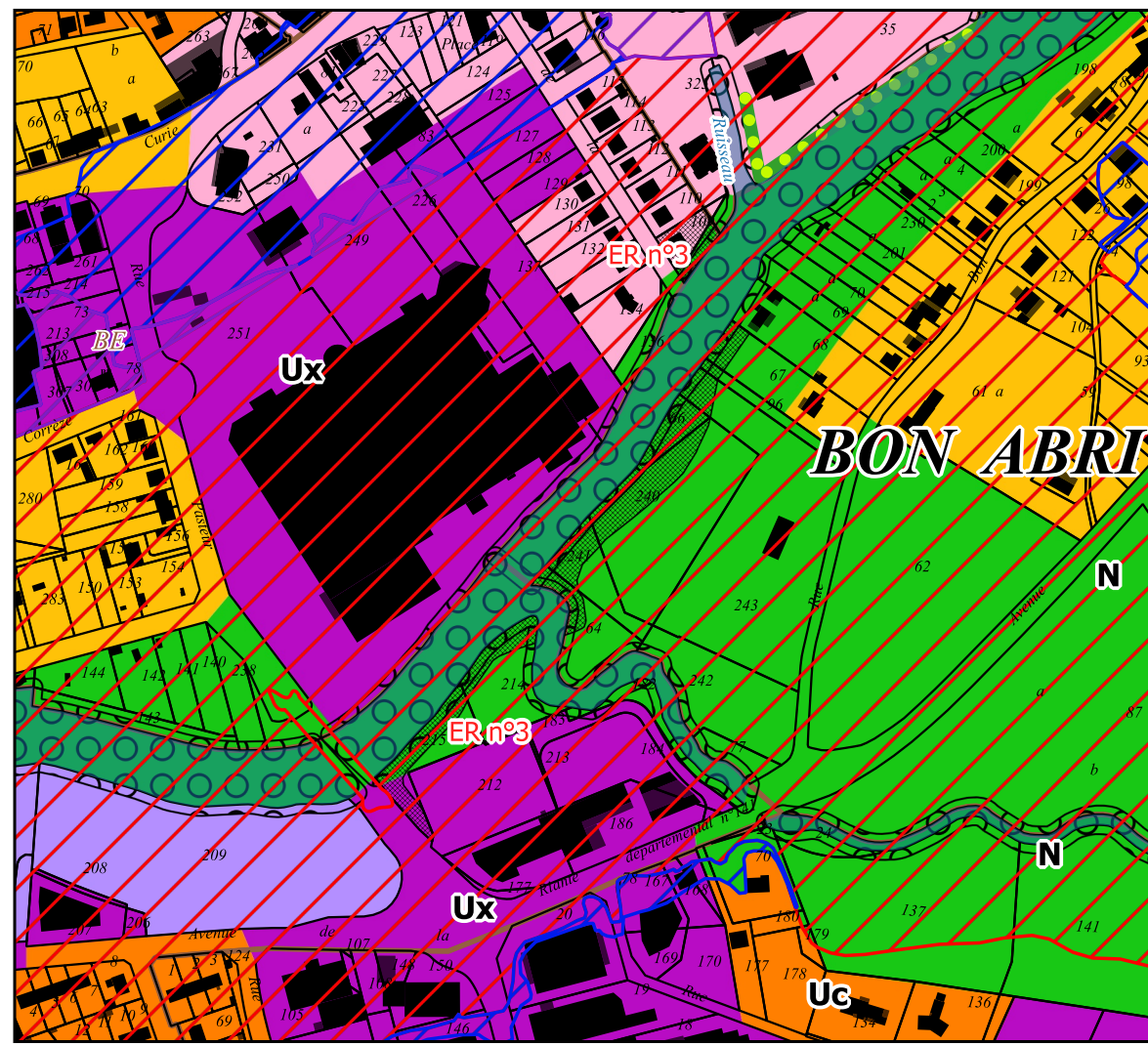
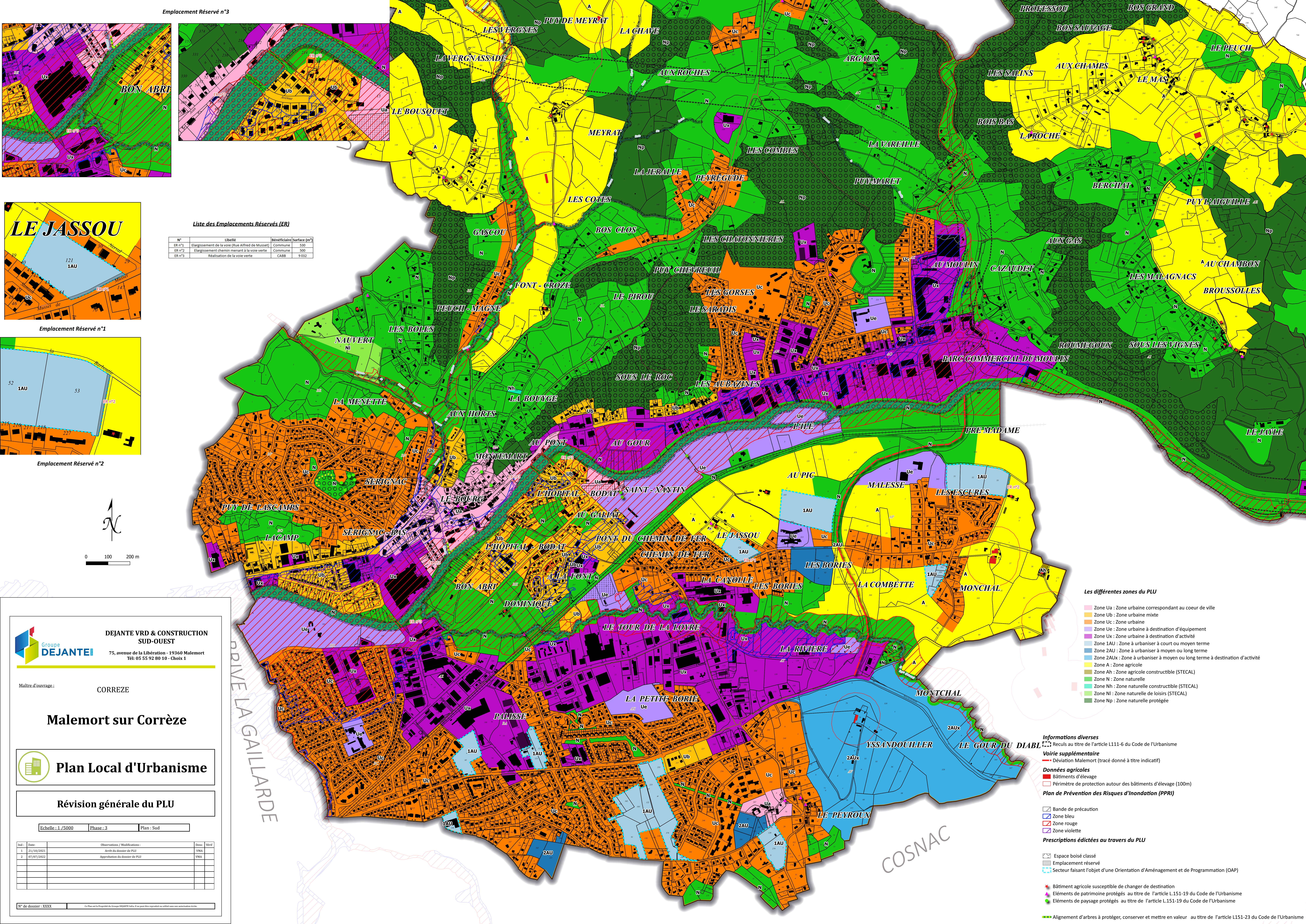
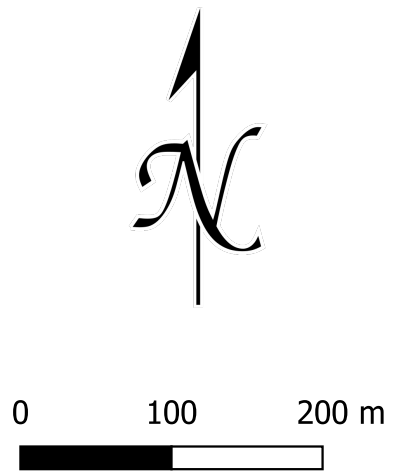




Liste des Emplacements Réservés (ER)

N°	Libellé	Bénéficiaire	Surface (m²)
ER n°1	Elargissement de la voie (Rue Alfred de Mussat)	Commune	300
ER n°2	Elargissement chemin menant à la voie verte	Commune	500
ER n°3	Réalisation de la voie verte	CABB	9 032



- Les différentes zones du PLU
- Zone Ua : Zone urbaine correspondant au coeur de ville
 - Zone Ub : Zone urbaine mixte
 - Zone Uc : Zone urbaine
 - Zone Ue : Zone urbaine à destination d'équipement
 - Zone Ux : Zone urbaine à destination d'activité
 - Zone 1AU : Zone à urbaniser à court ou moyen terme
 - Zone 2AU : Zone à urbaniser à moyen ou long terme
 - Zone 2AUX : Zone à urbaniser à moyen ou long terme à destination d'activité
 - Zone A : Zone agricole
 - Zone Ah : Zone agricole constructible (STECAL)
 - Zone N : Zone naturelle
 - Zone Nh : Zone naturelle constructible (STECAL)
 - Zone Ni : Zone naturelle de loisirs (STECAL)
 - Zone Np : Zone naturelle protégée

- Informations diverses
- Reculs au titre de l'article L111-6 du Code de l'Urbanisme
- Voie supplémentaire
- Déviations Malemort (tracé donné à titre indicatif)
- Données agricoles
- Bâtiments d'élevage
 - Périmètre de protection autour des bâtiments d'élevage (100m)
- Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)

- Prescriptions édictées au travers du PLU
- Espace boisé classé
 - Emplacement réservé
 - Secteur faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Éléments de patrimoine protégés au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
 - Éléments de paysage protégés au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Alignement d'arbres à protéger, conserver et mettre en valeur au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme

DEJANTEI VRD & CONSTRUCTION SUD-OUEST
75, avenue de la Libération - 19360 Malemort
Tél: 05 55 92 80 10 - Choix 1

Maître d'ouvrage : CORREZE

Malemort sur Corrèze

Plan Local d'Urbanisme

Révision générale du PLU

Echelle : 1/5000 Phase : 3 Plan : Sud

Ind.	Date	Observations / Modifications	Dess.	Vérif.
1	21/10/2021	Arrêt du dossier de PLU	YMA	
2	07/07/2022	Approbation du dossier de PLU	YMA	

N° de dossier : XXXX

Le Plan est la propriété du Groupe DEJANTEI. Toute réimpression ou utilisation sans autorisation est interdite.